

Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse
PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

**DELEGATION REGIONALE ACADEMIQUE A LA JEUNESSE,
A L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS**
Pôle jeunesse, engagement et vie associative

SERVICE CIVIQUE

Appel à projets

Développement du Service Civique solidarité

La DRAJES lance un appel à projets visant à soutenir des actions concrètes portées par des associations mobilisant ou souhaitant mobiliser des volontaires en Service Civique.

« Service Civique, Solidarité et Lien Intergénérationnel »

1. Contexte

Le Service Civique constitue un levier majeur d'engagement des jeunes au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Dans le cadre de sa politique de développement du Service Civique, la DRAJES lance un appel à projets visant à soutenir des initiatives favorisant la solidarité et le renforcement des liens entre les générations tout en développant l'accueil de volontaires en Service Civique sur le territoire.

2. Objectifs de l'appel à projets

Cet appel à projets vise à :

- Favoriser le développement du Service Civique sur le territoire ;
- Soutenir les initiatives renforçant la solidarité entre les générations ;
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et des publics vulnérables ;
- Valoriser la transmission des savoirs, de la mémoire et du patrimoine ;
- Encourager l'engagement citoyen des jeunes.

3. Thématiques éligibles

Les projets devront s'inscrire dans au moins l'une des thématiques suivantes :

Axe 1 : Lutte contre l'isolement

- visites de convivialité ;
- actions de maintien du lien social ;
- accompagnement des personnes âgées isolées.

Axe 2 : Inclusion numérique

- initiation aux outils numériques ;
- accompagnement aux démarches administratives en ligne ;

- médiation numérique auprès des seniors.

Axe 3 : Transmission et mémoire

- collecte de témoignages ;
- valorisation du patrimoine local ;
- transmission des savoir-faire et traditions.

Axe 4 : Solidarité de proximité

- actions intergénérationnelles ;
- soutien aux familles ;
- projets favorisant le vivre-ensemble.

4. Structures éligibles

Peuvent candidater :

- Associations non agréées souhaitant s'engager dans une démarche d'agrément.
- organismes disposant d'un agrément Service Civique et souhaitant développer ou renforcer leur accueil de volontaires en Service Civique.

5. Conditions d'éligibilité

Les projets devront :

- se dérouler sur le territoire de la Guadeloupe ;
- présenter un caractère d'intérêt général et respecter les principes du service civique;
- répondre à une problématique ou à un besoin identifié sur le territoire ;
- prévoir l'accueil ou le développement de missions de Service Civique ;
- démarrer avant la fin de l'année 2026 ;
- présenter un budget équilibré ;

Ne sont pas éligibles :

- les dépenses de fonctionnement courant de la structure ;
- les projets à caractère politique, syndical ou cultuel ;
- les actions déjà intégralement financées par d'autres dispositifs publics.

6. Modalités de financement

L'enveloppe globale dédiée à l'appel à projets est fixée à 12 000 €.

Le montant maximal de la subvention accordée est fixé à **3 000 € par projet**.

7. Critères de sélection

- Respect et intégration **d'au moins une thématique**,
- Implication effective des volontaires,
- Nombre de bénéficiaires touchés,
- Cohérence entre les moyens demandés, l'ambition du projet et la réponse à une problématique locale.

8. Calendrier

- Date limite de dépôt : **25 septembre (minuit)**
- Bilan synthétique demandé en fin de projet

9. Modalités de transmission des candidatures

Les candidatures doivent être transmises par voie électronique à :

LOUIS Marie-Noëlle

Référente régionale du service civique

Mail : marie-noelle.louis@ac-guadeloupe.fr

L'objet du mail devra être :

AAP Solidarité – [Nom de la structure]

Le dossier devra être envoyé en un seul envoi comprenant l'ensemble des pièces demandées.

Dossier simplifié comprenant :

- Une fiche projet (2 pages max),
- Un budget prévisionnel simplifié.

Tout dossier incomplet ou transmis hors délai ne pourra être instruit.

Contact

Pour toute question concernant cet appel à projet, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante : marie-noelle.louis@ac-guadeloupe.fr